
PÔLE CULTURE, PATRIMOINE ET IDENTITES

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

pour l'organisation des Journées Goût et saveurs 2024

9^e édition

Objet de la consultation :

La Collectivité Territoriale de Guyane souhaite confier à un opérateur privé l'organisation des Journées Goût et Saveurs 2024, manifestation qui met à l'honneur le patrimoine culinaire autour des produits et des savoir-faire du territoire.

En effet, après une décennie d'actions qui ont favorisé la mobilisation d'acteurs socio-économiques et institutionnels, la Collectivité Territoriale fait le choix de soutenir un opérateur pour coordonner la nouvelle programmation 2024.

Cette volonté politique vise à encourager l'initiative privée, à développer la diversité culturelle, à promouvoir les territoires et à ancrer la culture dans le développement local.

Descriptif de l'action :

Dans le cadre des Journées Goût et Saveurs de Guyane, qui mettent à l'honneur les fruits de palmiers, l'awara en premier, et les spécialités culinaires de notre région, l'objectif de cet appel à manifestation est la mise en place d'un programme d'actions dans plusieurs bassins de vie qui se déroulera du **vendredi 5 au dimanche 21 avril 2024**.

Elle vise également à mettre en réseau les acteurs du patrimoine culturel, depuis la collecte des ressources jusqu'à la fabrication des plats, à sensibiliser le public aux métiers de l'hôtellerie-restauration.

Modalités de mise en œuvre

L'opérateur devra proposer un panel d'activités notamment, des ateliers de démonstration et de savoir-faire, des dégustations, des conférences à thème..., sur plusieurs bassins de vie et valorisant le patrimoine des différentes cultures de Guyane. Les actions devront s'adresser à différents publics.

L'opérateur devra mobiliser des partenaires de son choix, notamment, des établissements scolaires et des acteurs économiques et associatifs.

Critères d'admissibilité

Les candidats doivent avoir de solides références dans l'organisation et le suivi de manifestations d'envergure territoriale.

Les candidats doivent également être à jour de leurs obligations administratives et fiscales.

Dotation financière

Cet appel à manifestation est doté d'une enveloppe budgétaire de **29 500 €**.

L'opérateur devra solliciter le concours des collectivités locales et de sponsors pour compléter le budget de l'opération.

Calendrier

Le présent appel à manifestation sera publié sur le site de la CTG le **02 février 2024**.

Les dossiers de candidature devront être envoyés **avant le 25 février 2024 à 18 h** (heure de Guyane).

Le choix de l'opérateur interviendra le **jeudi 29 février 2024**.

Versement financier

La CTG versera la dotation par tranche comme suit.

- 30 % à la signature du bon de commande (8 850 €)
- 40 % à la présentation du programme finalisé (11 800 €)
- 30 % à la clôture de l'opération (8 850€)

Dépôt du dossier

Le dossier devra être composé des pièces suivantes :

- un courrier signé manifestant de l'intérêt du candidat à présenter une offre ;
- une attestation SIRENE et un RIB ;
- un programme d'activités avec les lettres d'intention des partenaires liés à l'organisation ;
- un budget prévisionnel ;
- une attestation d'assurance de responsabilité civile.

et adressé par courriel avec accusé de réception à l'adresse :

patrimoinesculturels@ctguyane.fr.

L'objet du courriel devra porter la mention : « Réponse à l'AMI Journées Goût et saveurs 2024 ».

Engagement de la CTG.

La CTG fournira la liste de contacts des partenaires des éditions antérieures (établissements scolaires, restaurants, associations culinaires...).

Engagements de l'opérateur

L'opérateur s'engage à réaliser la programmation validée par la CTG.

Afin de garantir la bonne réalisation du projet l'opérateur devra faire état régulièrement de l'avancée de l'opération à la CTG et signaler toutes les difficultés qui pourraient entraver la bonne marche de l'exécution du projet.

Il s'engage également à réaliser un bilan exhaustif des Journées Goût et Saveurs 2024 qui sera communiqué un mois après la fin du programme.

Communication

Cette manifestation se déroulera sous le haut patronage de la Collectivité Territoriale de Guyane. Le plan de communication devra afficher le logo de la Collectivité sur toutes les publications et sur les réseaux.

Renseignements techniques et administratifs

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h30 à 17 h.00

Contact administratif : Monsieur Florus KITTERIMOUTOU

Tel 0594 27 58 27

Mel : florus.kitterimoutou@ctguyane.fr

0000000